

APPRENTISSAGE POUR LES JEUNES



Exigence d'âge : Il faut avoir au moins 16 ans et au plus 19 ans.

Employeur : Trouvez un employeur en Nouvelle-Écosse qui est prêt à vous embaucher comme jeune apprenti.

Inscription : Inscrivez-vous comme jeune apprenti. (Il doit y avoir au moins un compagnon qualifié au lieu de travail pour assurer une **supervision directe**.)

Travail : Travaillez à temps partiel ou à plein temps dans le métier choisi. (Les élèves qui fréquentent une école secondaire peuvent aussi compléter les placements coopératifs durant la journée scolaire.)

Nota : Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination, avec une valeur neutre, dans le seul but d'alléger le texte.

Faire sa 12^e année ou l'équivalent

Entrée directe

Suivre un programme de un ou deux ans

Les jeunes apprentis qui étaient inscrits avant de finir leur 12^e année recevront des unités pour les heures travaillées et les compétences acquises.

L'inscription n'est pas exigée pour les jeunes déjà en apprentissage.

(Il doit y avoir au moins un compagnon qualifié par apprenti inscrit au lieu de travail.)

L'apprenti continue de travailler pour son employeur – environ 2000 heures.

Suivez la formation technique du Groupe A, (Niveau 1) pendant 5 à 8 semaines.

Travaillez environ 2000 heures.

Trouvez un employeur en Nouvelle-Écosse qui est prêt à vous embaucher comme apprenti.

Inscrivez-vous comme apprenti ou jeune apprenti selon votre âge.

(Il doit y avoir au moins un compagnon qualifié par apprenti inscrit au lieu de travail.)

Travaillez environ 2000 heures.

Suivez la formation technique du Groupe A, (Niveau 1) pendant 5 à 8 semaines.

Travaillez environ 2000 heures.

Suivez avec succès un programme de métier de un ou deux ans au Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse (NSCC).

Trouvez un employeur en Nouvelle-Écosse qui est prêt à vous embaucher comme apprenti.

Inscrivez-vous comme apprenti.

(Il doit y avoir au moins un compagnon qualifié par apprenti inscrit au lieu de travail.)

Les diplômés du programme de un an du NSCC reçoivent habituellement les unités de formation technique du Groupe A (Niveau 1) et les unités pour 1000 heures.

Les diplômés du programme de deux ans du NSCC reçoivent habituellement les unités de formation technique des groupes A et B (Niveaux 1 et 2) et les unités pour 2000 heures.

Travaillez environ 2000 heures.

Suivez la formation technique du Groupe B (Niveau 2) pendant 5 à 8 semaines (Les diplômés du NSCC qui ont réussi un programme de deux ans n'ont pas à suivre cette formation.)

Travaillez environ 2000 heures.

Suivez la formation technique du Groupe C (Niveau 3) pendant 5 à 8 semaines.

Travaillez environ 2000 heures. (Exigence pour les métiers qui demandent 8000 heures.)

Suivez la formation technique du Groupe D (Niveau 4) pendant 5 à 8 semaines (Formation exigée pour les métiers qui demandent 8000 heures.)

Faites avec succès l'examen du certificat de compétence et devenez un compagnon qualifié. Si votre métier est un métier désigné Sceau rouge, votre certificat portera une mention à cet effet, qui est reconnue partout au Canada.